

La Gazette Jaune de Grenoble

Edition du 1^{er} au 8 Juin 2019

A LA UNE

La Journée des Tuiles: Kermesse ou Emeute?



La journée des tuiles, préambule à la révolution française, se transforme en simple kermesse qui perd tout son sens. Or n'oublions pas que cette journée fût le 7 Juin 1788 une émeute populaire contre la diminution des pouvoirs locaux, la création de nouveaux impôts et la libération des marchés.
Cela ne vous rappelle rien?

A cette époque, l'édit de Mai 1788 faisait perdre aux parlements locaux leur droit d'opposition aux lois royales en fonction des particularités provinciales.

Aujourd'hui, les gouvernements successifs avec leurs dérives libérales, ont fait perdre à l'ensemble de la population leur droit de décision.

Des tuiles jetées à l'époque à la tête des forces de l'ordre, des répliques de LBD aujourd'hui de leur part.

Que fêtons-nous exactement?

AGENDA

Samedi 8 Juin – Ramène ta tuile, 13h tour Perret

Mercredi 12 Juin – Conférence et formation à l'animation de la démocratie locale par T. Rechid à Rives à 19h

Vendredi 14 Juin – Permanence Femmes Gilets Jaunes 38
3 rue Garcia Lorca Grenoble à 17h30

La Gazette Jaune de Grenoble

Edition du 1^{er} au 8 Juin 2019

Le Gilet Jaune de la semaine

Laurent Nuñez : Aucun regret



Le secrétaire d'Etat à l'Intérieur Laurent Nuñez a déclaré dimanche 2 Juin ne pas «avoir de regret» sur la gestion des manifestations de gilets jaunes. Il estime que «ce n'est pas parce qu'une main a été arrachée, parce qu'un œil a été éborgné» qu'il y a eu faute des forces de l'ordre.

Contre la répression policière, la défense s'organise...

Un collectif anti-répression s'est formé sur Grenoble pour faire face à l'action répressive du pouvoir afin de stopper les gilets jaunes. La dernière réunion du 21 Mai a eu pour but de rappeler la répression



subie : du coup de matraque au tir de flash Ball LBD, du rappel à la loi à la prison ferme.

Les actions de ce collectif seront :

Conseil aux manifestants pour ne pas tomber dans les pièges de la machine politico-judiciaire.

Lutte politique pour l'interdiction des LBD et des grenades Gli-f4. Il sera demandé aux mairies des arrêtés pour les interdire dans les villes. Organisation d'une grande manifestation le 16 Septembre contre la répression et en soutien aux 6 camarades gilets jaunes jugés au tribunal ce jour-là.

La réquisition : légitime ou non ?

La réquisition est l'«ultime» recours lorsque toutes les autres solutions ont été épuisées (volontariat, assignation, intérim...).



Les personnels épuisés par des conditions de travail extrêmement difficiles et des moyens réduits, fatigués d'une grève invisible, ont fini par se mettre en arrêt maladie au bord du burn-out. A la demande de certaines directions hospitalières, des préfets ont dépêché des forces de l'ordre en pleine nuit afin de signifier au personnel leur réquisition.

Sommes-nous en état de guerre, de pandémies ou de grande catastrophe ?

N'y avait-il pas de personnel soignant au chômage, en quête de mission d'intérim ? Toutes les solutions ont elles réellement été épuisées ? La force dépasse-t-elle la loi ?